

# DISPOSITIFS D'EMBARQUEMENT REQUIS POUR LE PILOTE



Conformément au Règlement SOLAS V/23 et à la Résolution IMO A.1045(27)

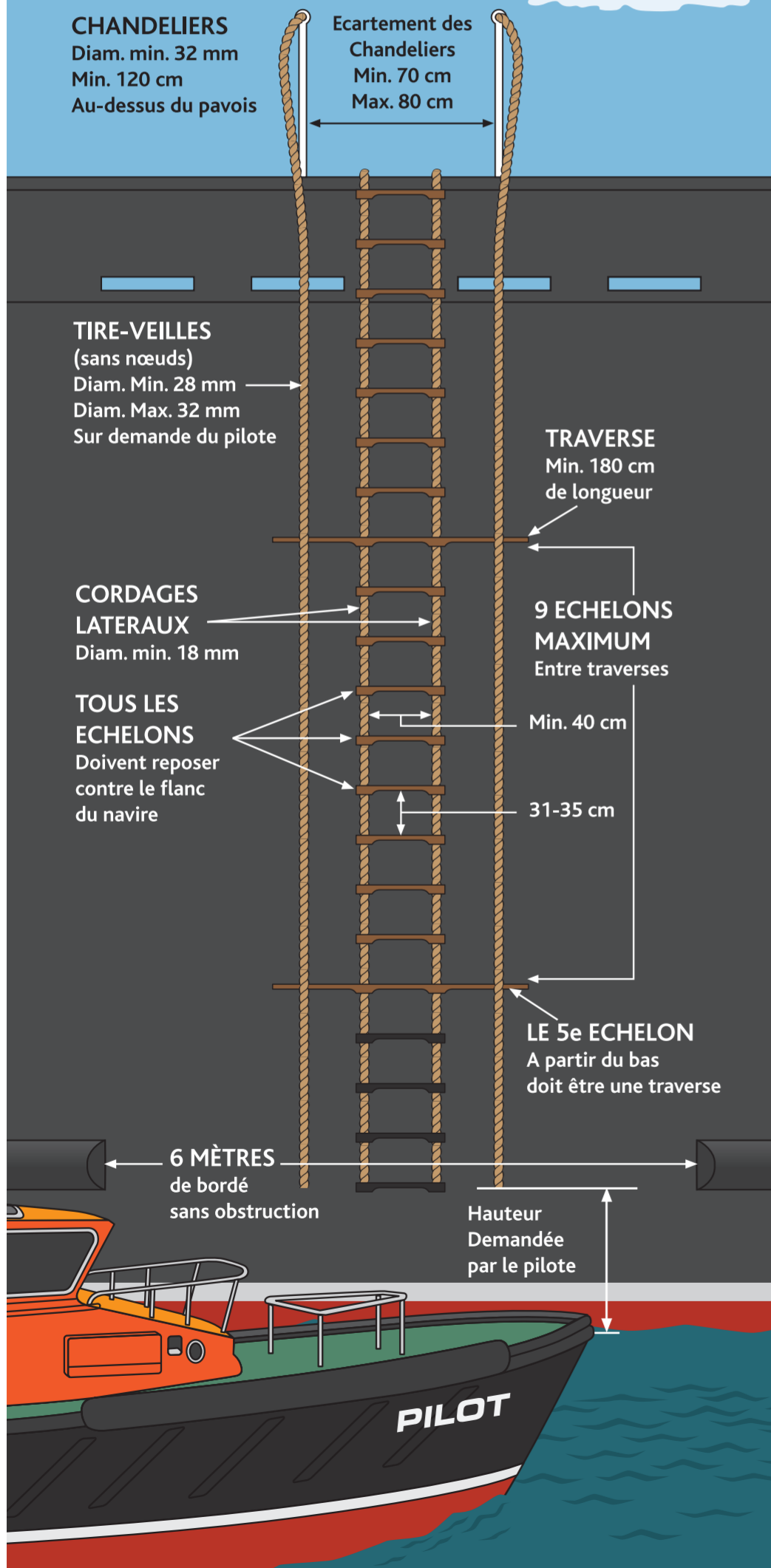
INTERNATIONAL MARITIME PILOTS' ASSOCIATION

H.Q.S. "Wellington" Temple Stairs, Victoria Embankment, London WC2R 2PN Tél. : +44 (0)20 7240 3973 / Fax : +44 (0)20 7210 3518 Courriel : office@impahq.org

Ce document ainsi que tous les documents IMO relatifs aux pilotes peuvent être téléchargés depuis <http://www.impahq.org>



## GRÉEMENT POUR FRANCS-BORDS DE 9 MÈTRES OU MOINS



## DISPOSITIF COMBINÉE POUR LES NAVIRES DONT LE FRANC-BORD EST SUPÉRIEUR A 9 MÈTRES EN L'ABSENCE D'UNE porte de bordé

